



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 24 mai 2016

36. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2568 en date du 5 mai 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des
commissaires pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois
d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 36 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
du 24 mai 2016 de la Commission scolaire de Montréal.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2568

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Bureau des commissaires)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 5 mai 2016

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 45.94 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2015-2016

A 34-2568

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
19-avr	Bureau des commissaires	17)a)	18)f	Plante pour un décès - employé	45,94 \$
					45,94 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1